



Conseil Municipal du 2 juillet 2024
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2024/27

Nombre de Conseillers
en exercice : 21
présents : 12
votants : 18

L'an deux mille vingt-quatre, le deux juillet à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-six juin, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Laurence GUERNE, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Grégory BENOIT, Christian TETARD,

Étaient régulièrement représentés :

Chimina Kossiva NEGLOKPE par Bernadette VOOGSGERD,
Jean DECROIX par Philippe AUDEBERT,
Eliane CHIDIACK par Steve IDJAKIREN,
Philippe BARBIER par André BOURDON,
Patrice GOSNET par Nathalie JOLLY,
Laurent FOHRER par Patrice JACQUET.

Étaient absents :

Julia NOJAC, Alaine HOUREZ et Bruno MELGIES

Formant la majorité des membres en exercice.

Claudine THIRANOS a été élue Secrétaire de Séance

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-15 et suivants,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 3 avril 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Philippe AUDEBERT



La Secrétaire de Séance

Claudine THIRANOS

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 8/07/2024
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 9/07/2024